

Réf: Dossier 399334

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT MAHILA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC, Lot 899, Ilot 71
YOP N/S ZOUES

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2025 , et enregistrés le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT MAHILA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Esthétique
- Commerce Général
- Achats et ventes de marchandises diverses
- Prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC, Lot 899, Ilot 71
YOP N/S ZOUES

Dirigeant(s) Mlle ZADI GUY VIVIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03517 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20059/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

